

Un ouvrage inégal : L'état des inégalités en France

7 novembre 2006



L'ouvrage de l'Observatoire des inégalités « [L'état des inégalités en France 2007](#) » se compose de deux parties, la première intitulée « Données » présente une série de tableaux illustrant différents aspects des inégalités à caractère social en France ainsi que quelques données européennes et mondiales, la seconde, sous le titre « Analyses » comporte vingt articles courts rédigés par des experts, économistes ou sociologues traitant de différentes dimensions des inégalités sociales. En introduction, Louis Maurin et Patrick Savidan exposent leur approche de la question des inégalités sociales, dénonçant « la grande hypocrisie française à propos des inégalités », que cet ouvrage se donne pour mission de mettre à jour. C'est donc un ensemble volontairement composite sur le thème des inégalités qui nous est proposé : données d'un côté, analyses de l'autre, multiplicité des questions abordées dans chacune des parties. Ce kaléidoscope affiche une volonté implicitement militante de dénonciation des inégalités et tente d'en dévoiler les causes principales. Il faut donc juger à la fois de la qualité de ses différentes parties et de sa pertinence globale.

La première partie, composée de treize chapitres est un ensemble de tableaux de chiffres permettant de mesurer précisément les inégalités sociales dans une série de domaines : revenus, niveaux de vie, emploi, logement, pratiques culturelles, que ce soit en termes de catégorie sociale, de genres ou d'âge. La qualité de l'État des inégalités réside dans la présentation de tableaux plus accessibles à un large public que les données brutes que l'INSEE met en ligne sur son site. Cet exercice est suffisamment difficile à mener correctement, sans sacrifier à la rigueur pour ne pas saluer la qualité de sa réalisation. Plusieurs tableaux sont particulièrement intéressants, notamment ceux sur la pauvreté en conditions de vie, ainsi que les statistiques sur les inégalités hommes femmes et sur les questions de santé et de pratiques culturelles.

Sans nier le grand intérêt de ce recueil on peut se demander si la présentation sans commentaire approfondi de certains tableaux ne porte pas le risque d'induire des représentations fausses sur les « inégalités » ainsi dépeintes. Autrement dit, il ne suffit pas de quantifier certains écarts, il faut pouvoir en expliquer les causes qui ne relèvent pas toujours et en totalité de l'injustice sociale. Implicitement, toutes les données quantitatives présentées sont censées relever d'une répartition inégale des ressources entre catégories sociales, aussi bien les revenus, l'accès au logement que la consommation de tabac, l'usage de l'ordinateur et les pratiques culturelles. Mais si, certaines différences de niveaux de vie relèvent sans conteste d'une distribution inégalitaire, en revanche, peut-on automatiquement qualifier d'inégalitaires les différences dans les pratiques culturelles ou la consommation de tabac ? Une norme implicite du bien préside à cette assimilation de certaines différences à des inégalités. Le cadre supérieur serait l'idéal à atteindre, non seulement pour son niveau de vie mais aussi pour sa consommation de tabac, nettement moins élevée que celle de l'ouvrier, et pour ses pratiques culturelles : il lit plus, va plus souvent au cinéma et va voir des expositions d'un niveau supérieur. Cette conception normative de l'égalité déprécie de fait certaines pratiques des classes populaires qui préfèrent regarder la télé ou jouer aux boules plutôt que de se rendre dans des expositions d'art moderne encensées par des publications élitistes bien souvent illisibles.

Il n'est pas possible de porter un jugement d'ensemble sur les contributions analytiques de la seconde partie tant elles sont « inégales ». Certaines, excellentes, questionnent la notion d'inégalité (Marc Fleurbaey par exemple), d'autres analysent un domaine où se manifestent des inégalités pour en dégager les causes et proposer des solutions (entre autres, Denis Clerc sur l'emploi, Julien Damon sur l'Opinion publique, Marie Duru-Bellat sur l'école). En revanche, quelques contributions ne contribuent pas à éclairer la question traitée, livrant un exposé très largement idéologique et peu argumenté.

Il faut s'arrêter sur l'introduction qui, dans ce type d'ouvrage à contributions multiples, a pour rôle de proposer un éclairage d'ensemble qui donne un sens général auquel chaque article apporterait sa contribution. Les auteurs rentrent bien dans la problématique des inégalités mais semblent faire le choix délibéré de ne pas mener jusqu'au bout leur questionnement. On attendrait en effet un développement sur deux points : qu'est-ce qui relève des inégalités et qu'est-ce qui relève plutôt de différences ou de disparités ? . Est-ce en raison de la difficulté de la tâche, les auteurs préférèrent la contourner par une critique de certaines approches, sans exposer clairement la leur. Les notions de différences, de discriminations, d'inéquité dans la problématique de la troisième voie chère à Giddens sont critiquées au motif qu'elles ne sont pas porteuses de l'exigence de justice sociale sous-tendue par le terme d'inégalités. Effectivement, le terme d'inégalités, contrairement à celui de différence et même de disparité renvoie à la question de la justice. Mais qu'entendent les auteurs par justice sociale, est-ce la suppression de toutes les inégalités, voire de tous les écarts entre groupes sociaux ? Probablement non. Alors quelles sont les inégalités compatibles avec la justice sociale. Cette question pourtant fondamentale n'est pas traitée.

L'introduction encourt à mon sens une seconde critique, celle de prendre le risque de porter le discrédit sur les statistiques publiques. Les auteurs

considèrent en effet que certains « chiffres officiels dressent un portrait trompeur de l'état de la société française » (p. 8). Néanmoins, ils ont abondamment recours à ces sources dites à tort officielles qu'il est plus juste de qualifier de publiques. Il y aurait donc de bons et de mauvais chiffres « officiels ». Les bons seraient ceux qui servent à argumenter une persistance voire une aggravation des inégalités, les mauvais ceux qui montrent une atténuation des inégalités. Certes, ils ont raison lorsqu'ils pointent les insuffisances des données sur les revenus du patrimoine et le relatif désintérêt des média pour cette question, mais il est dangereux d'en faire porter la responsabilité à la statistique publique. C'est devenu un sport très pratiqué que de tirer sur les statisticiens à propos de l'indice des prix, du taux de chômage, du taux de pauvreté entre autres. Cette critique systématique est dangereuse car en jetant par principe le discrédit sur les statistiques publiques, indépendamment de leur qualité, on sape les bases du débat collectif. S'il n'y a plus de chiffres fiables tout discours devient possible sans crainte du démenti par les données. Le ressenti, l'impression et ce que racontent les voisins suffisent. La statistique publique souffre d'insuffisances elle est difficilement compréhensible par défaut de pédagogie, mais est souvent de grande qualité bien que perfectible et nous ne pouvons nous passer d'elle pour rendre compte de l'état global de la société et de son évolution.

Pierre Boisard, CNRS, rapporteur au CERC

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Points de vue](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Un-ouvrage-inegal-L-etat-des-inegalites-en-France>